

# La Fondation pour le Tri-national de la Sangha (FTNS)

## Profil

- Objectifs
- Structure juridique
- Structure de gestion
- Structure financière
- Mobilisation de fonds
- Prochaines étapes

# FTNS – Objectif

- Couvrir les *besoins financiers spécifiques de chacun des trois parcs*:
  - définis sur la base des plans de gestion,
  - tant en termes de protection que de gestion durable des ressources naturelles dans les zones périphériques, c'est-à-dire notamment :
    - la **protection** des parcs et des zones périphériques,
    - la **formation** et le **renforcement des capacités** du personnel et des acteurs concernés,
    - la **sensibilisation** des populations locales, des opérateurs économiques, des autorités locales et des administrations
    - le développement et le fonctionnement des **mécanismes de collaboration** venant en appui à une coopération effective des acteurs,
    - le **suivi / évaluation** (biologique et socio-économique) et la recherche appliquée
    - la **promotion des activités génératrices de revenus** ou d'initiatives de financement durable au bénéfice des parcs et / ou du TNS

# FTNS – Objectif (suite)

- Appui à un certain nombre d'**activités trans-frontalières** bien définies liées à :
  - la coordination des activités de surveillance,
  - les réunions trans-frontalières de planification et d'échanges d'informations
  - le développement de protocoles de gestion ou de conservation, ainsi que de politiques liées à la communication, à l'application de la loi, la viande de brousse, etc.
  - la mise en place d'initiatives conjointes pour
    - le suivi écologique, les études, l'harmonisation des informations ;
    - la formation, et
    - le développement du tourisme

# FTNS - Structure juridique

- Facteurs déterminants:
  - La nature tri-nationale du TNS
  - La nécessité de disposer d'une législation spécifique sur les « fonds fiduciaires / trust fund » ou fondations
  - Le besoin d'un mécanisme efficace et rentable
  - La nécessité d'avoir un accès aisé à des options d'investissement rentables
  - Les défis en termes de mobilisation de fonds.

# FTNS – Structure juridique (2)

**FTNS**  
**Fondation/Trust Fund**  
**créé offshore**

**FTNS**  
autorisée à opérer  
au Cameroun

**FTNS**  
autorisée à opérer  
en RCA

**FTNS**  
autorisée à opérer  
au Congo

# FTNS - Structure juridique (3)

- Localisation « offshore » proposée: Grande-Bretagne
  - Critères déterminants:
    - facilité des conditions de formation
    - exemption fiscale
    - absence d'obligation de résidence en Grande-Bretagne pour les membres du Conseil d'Administration
    - absence d'obligation de tenir les réunions du Conseil d'Administration en Grande-Bretagne
    - limitation de la responsabilité
    - facilité pour une fondation domiciliée en Grande-Bretagne d'être éligible pour une exemption fiscale aux Etats-Unis
    - opportunités d'investissement

# FTNS - Structure juridique (4)

- Régime juridique : « société à responsabilité limitée par garantie »
  - Documents constitutifs et organisationnels:
    - « *Memorandum of Association* » : Acte Constitutif
    - « *Articles of Association* » : Statuts
  - Avantage: limitation de la responsabilité
  - Contraintes:
    - obligation d'avoir au moins un « membre » garantissant un montant minimum (environs 10.000 FCFA / 15 Euros / 18 US\$)
    - droits d'un « membres »: révoquer les Administrateurs, dissoudre l'organisation, approuver annuellement les comptes annuels et les rapports des auditeurs
  - Solution: définition des droits et obligations des « membres » et du Conseil d'Administration par une accord spécifique



# FTNS - Structure juridique (5)

- Contenu des documents juridiques:
  - Acte constitutif: nom / siège social / objectifs / pouvoirs de la Fondation / responsabilité des membres et administrateurs
  - Statuts:
    - définitions
    - membres (qualité, cessation, assemblée générale)
    - administrateurs (qualité, pouvoirs, composition du Conseil, nomination, destitution, caractère gratuit, conflit d'intérêt, organisation des débats, comités)
    - bureau exécutif
    - biens de la Fondation (ciblage – gestionnaire de portefeuille professionnel)
    - comptes
    - règlement intérieur

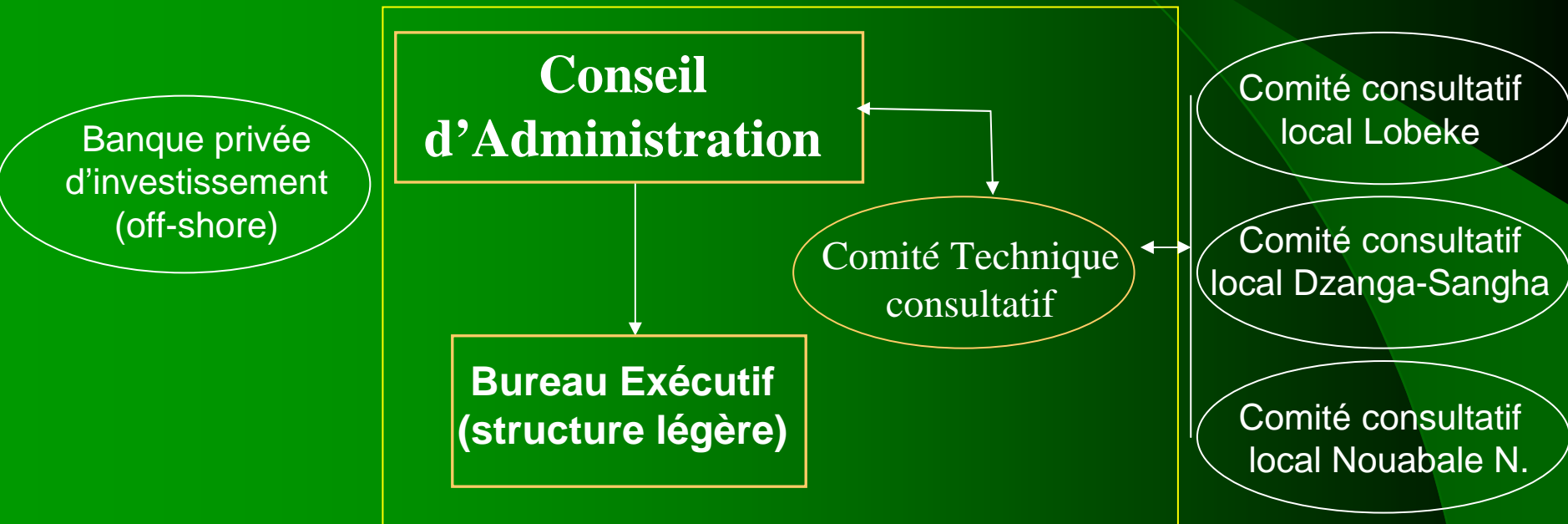
# FTNS - Structure juridique (6)

- Régime juridique dans les pays TNS:
  - reconnaissance par:
    - le Bureau de la Coopération Internationale du Ministère de l'Intérieur (RCA/Congo)
    - le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (Cameroun)
  - conclusion d'un accord de collaboration:
    - Accord de Siège dans un des trois pays (« Bureau Exécutif »):
      - libre transfert des fonds
      - exemption fiscale générale
      - statut diplomatique
    - Accord de Coopération dans les deux autres pays
  - reconnaissance d'utilité publique pour pouvoir bénéficier des fonds publics

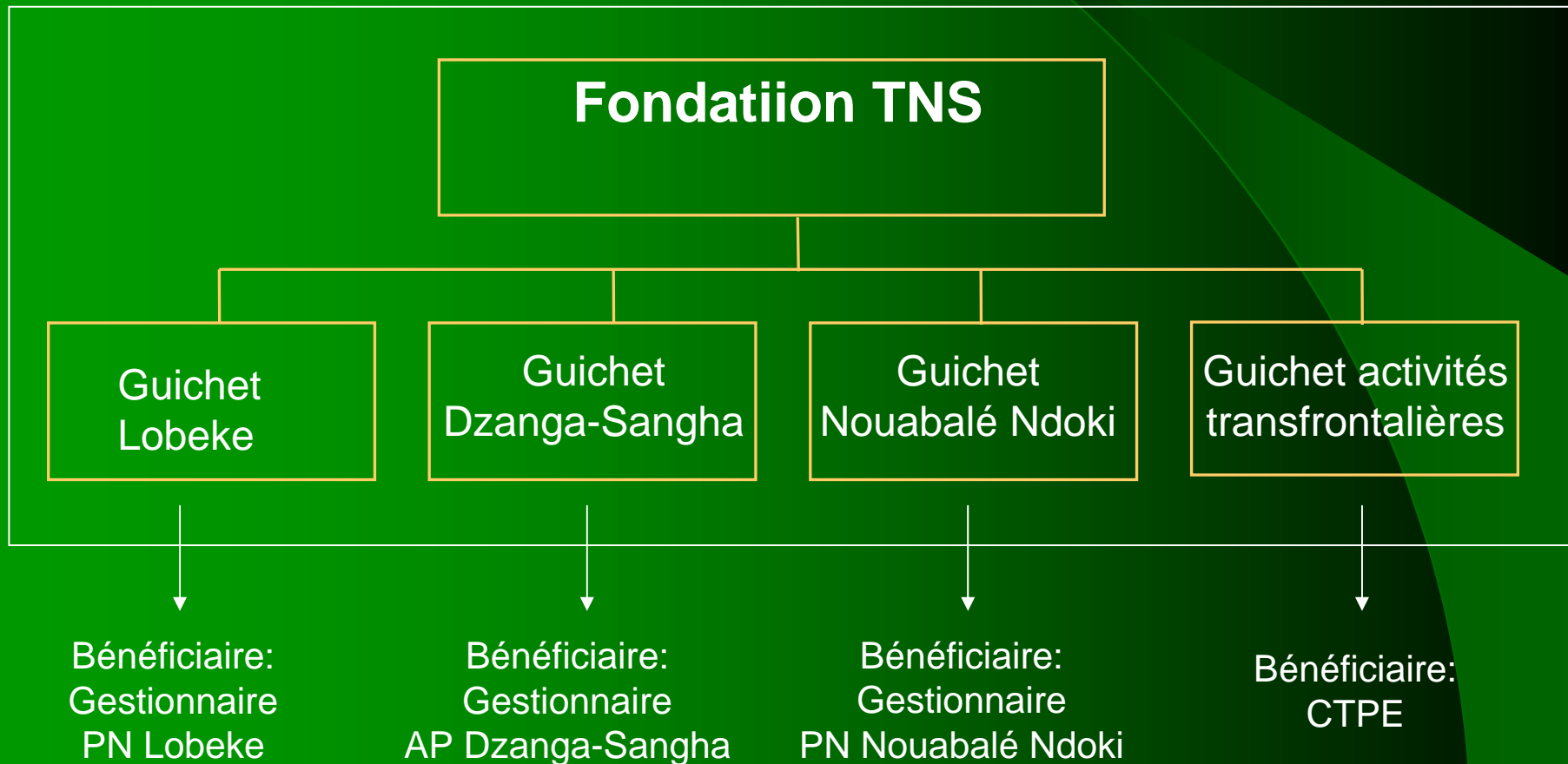
# FTNS - Structure de gestion

- Conseil d'administration indépendant, unique et mixte (majorité de membres du secteur privé)
- Nombre d'Administrateurs limité (11) mais assurant la représentativité des trois pays
  - Catégorie A: GoCam, GoC, GoRCA, KfW, AFD, Rainforest Foundation, WCS, WWF
  - Catégorie B: représentants de la société civile de la sous-région
- Deux réunions par an toujours dans la sous-région
- Critère de sélection: expertise dans les domaines pertinents
- Fonction consultative des comités locaux
- Responsabilité générale de la gestion avec un Directeur Exécutif

# FTNS – Structure de gestion (2)



# FTNS – Structure financière



# FTNS - Structure financière (2)

- Coûts récurrents annuels à financer par la FTNS (projections actuelles en train d'être raffinées):

	Coûts récurrents			Capitalisation		
	FCFA	Euros	US\$	FCFA	Euros	US\$
<b>Lobeke</b>	301,760,000	460,000	550,000	6,035,200,000	9,200,000	11,000,000
<b>DS</b>	328,000,000	500,000	600,000	6,560,000,000	10,000,000	12,000,000
<b>NNNP</b>	432,960,000	660,000	800,000	8,659,200,000	13,200,000	16,000,000
	<b>1,062,720,000</b>	<b>1,620,000</b>	<b>1,950,000</b>	<b>21,254,400,000</b>	<b>32,400,000</b>	<b>39,000,000</b>

# FTNS – Mobilisation de fonds

- Rainforest Foundation: 2.4 M Euro
- BMZ/KfW: 5 M Euro (90% pour le Parc National de Lobeke et 10% pour les activités transfrontalières)
- AFD: conditions spécifiques de l'engagement annoncé en février 2005 à définir
- Propositions et autres bailleurs potentiels (démarrage, capitalisation): GCF/CI, Sacharuna, USAID, FEM

# FTNS – Prochaines étapes

- Identification des Administrateurs
- Formalités en Grande-Bretagne
  - Dépôt Acte Constitutif, Statuts, Liste des Administrateurs (4 semaines)
  - Reconnaissance en tant qu'organisation caritative (7 mois)
  - Confirmation exemption fiscale par le Services des Impôts des Fondations (un mois)
- Première réunion du Conseil d'Administration
  - Accord avec le(s) membre(s)
  - Election des Administrateurs de la Catégorie B
  - Désignation de la localisation du Bureau Exécutif
  - Lancement du recrutement du Directeur Exécutif
- Procédure juridique dans les trois pays de la sous-région
- Finalisation des projections financières
- Collaboration avec Rainforest Foundation
- Mobilisation de fonds